



Avenir de la langue française en Algérie: Dette culturelle et réparation pérenne

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 07 octobre 2023

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

« Mon français s'est ainsi illuminé depuis vingt ans déjà, de la nuit des femmes du Mont Chenoua. (...) J'emporte outre-Atlantique leurs sourires, images de « shefa' », c'est-à-dire de guérison. Car mon français, doublé par le velours, mais aussi les épines des langues autrefois occultées, cicatrisera peut-être mes blessures mémorielles (...) c'est mon vœu final de « shefa' » pour nous tous, ouvrons grand ce « Kitab el Shefa' » ou Livre de la guérison (de l'âme) d'Avicenne/Ibn Sina, dont la précocité et la variété prodigieuse du savoir, quatre siècles avant Pic de la Mirandole, étonna lettrés et savants qui suivirent »...

Assia Djebbar (Discours de réception à l'Académie française)

*

Résumé

Une disposition technique concernant la langue française est vue en France comme *un crime de lèse-langue de Voltaire* ! En fait cette enième kabbale outre-Méditerranée est un coup d'épée dans l'eau. Le ministère de l'Éducation nationale met en œuvre un texte ancien. Le but étant de rectifier le droit permis aux établissements privés d'enseigner *en plus*, la langue française conformément aux critères de l'éducation en France et ceci avec les services culturels qui permettent des passerelles aux candidats bacheliers du bac français passé en Algérie de pouvoir s'inscrire dans *Parcours Sup* et rejoignant ainsi les universités françaises C'est de fait un quasi-visa pour les candidats. De fait, les candidats au bac français ne peuvent le passer dans le pays.

Par ailleurs, d'une façon souveraine l'Algérie envisage à terme de substituer le français par l'anglais comme deuxième langue sans pour autant se *dispenser du butin de guerre* qui à des degrés divers peut avoir sa place si des fondamentaux sont respectés. Pour rappel, l'Algérie étant le 3e locuteur de langue française fait beaucoup pour la langue française sans être dans la francophonie La pratique du français organisée par les services culturels français en Algérie, tient du « bricolage » et de l'opacité en attisant les différences entre les « élus » inscrits dans le lycée français sans vision globale de la reconnaissance de l'apport de l'Algérie pour cette langue.

Pour rappel l'armée d'Afrique puis le pouvoir colonial puis l'OAS enfin par l'incendie criminel de la Bibliothèque d'Alger ont tenté d'éradiquer la culture le savoir et la langue arabe du

pays. Une façon morale et élégante de contribuer à l'apaisement est d'investir dans la culture. A l'instar de la France qui a construit la bibliothèque d'Alexandrie sous le règne du président Mitterrand. Une grande bibliothèque est le plus sûr des signes d'une volonté enfin de coopération dans le respect des cultures de chacun

La langue de Molière, un « butin de guerre » en perdition

Le Figaro, en traditionnel pyromane dans sa livraison de mardi 26 septembre, avait titré « Alger ordonne la chasse au français dans les écoles » pour évoquer une note du ministère algérien de l'Education nationale interdisant l'enseignement des programmes scolaires français dans les écoles privées. Pourtant ce n'est pas l'usage de la langue française qui a été interdit puisqu'on continuera à enseigner en français mais la dispense des programmes d'enseignement scolaires français, notamment en vue de l'obtention du baccalauréat français. On sait que des écoles privées proposent le programme d'enseignement scolaire français sésame qui permet de s'inscrire dans les universités françaises.

De plus, comme l'écrit Lamia F. d'Algérie 360 :

« La décision de mettre fin à l'enseignement du programme français dans les écoles algériennes a été évoqué il y a des années de cela. Une note ministérielle était même venue interdire aux établissements privés d'enseigner le programme de l'Hexagone à leurs élèves en 2021. Jusqu'à présent, les quelque 580 écoles privées algériennes étaient autorisées à enseigner le programme français, à condition que le programme algérien soit également dispensé aux élèves. Cette mesure visait à garantir une éducation équilibrée, mêlant les aspects de l'enseignement français et algérien. (...) Cette interdiction n'a toutefois été que partiellement appliquée jusqu'à cette rentrée. La décision de supprimer le programme français a été motivée en grande partie par les abus observés au sein de certaines écoles privées. Une autre conséquence majeure de cette décision est l'impact sur les élèves souhaitant passer le baccalauréat français. Désormais, ils ne sont plus autorisés à le faire en Algérie et sont contraints de se rendre à l'étranger. Les écoles privées titulaires d'un label délivré par l'ambassade de France en Algérie ont également été contraintes de renoncer à ce statut sous peine de sanctions ».

(1)

Dans le même ordre, les journalistes Kessous et Ténéré Majhoul du journal *le Monde* qui ont enquêté alternent fausse information comme la soudaineté de la note ministérielle et dans le même temps, ils nous informent des quasi privilèges des élus élèves qui suivent l'enseignement privé. Nous lisons :

« qui parle de soudaineté de la décision en donnant la parole à des personnes bien engagées dans le débat : « un établissement privé algérien a été sommé par les autorités algériennes de ne plus enseigner le programme français aux élèves sous peine de sanctions. Un double programme jamais autorisé par la loi, mais toléré au grand jour (...) Les vingt-deux écoles qui échangeaient avec l'ambassade de France à travers un label délivré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) début août, ont reçu un premier courrier, les « sommant de se retirer de ce label » sous peine de fermeture ou de poursuites pénales. Certains établissements avaient choisi d'obtempérer, d'autres s'étaient résolus à fermer ou à changer de statut ». (2)

Les auteurs nous informent que la langue française continue à être enseignée. Ils nous

informent par là même des combines pour tromper l'administration du ministère :

« Au même moment, l'anglais commence à être imposé au sein d'institutions publiques dans le but de remplacer le français. La langue n'a, toutefois, pas été bannie : dans les écoles publiques et privées, elle continue d'être enseignée à raison de cinq heures par semaine. L'interdiction du programme français dans les établissements privés répond aussi à la volonté de mettre fin aux abus commis par certaines écoles, qui ont privilégié les matières françaises au détriment du programme algérien. Un enseignement parfois dispensé « de manière exclusive », reconnaît un professeur qui travaille dans le public et le privé. « Dans ces écoles, lors des inspections, il fallait cacher les manuels en français, ne pas les mettre dans les cartables des enfants car on pouvait les fouiller ». « Des élèves ne se présentaient pas au brevet ou au bac algérien, uniquement aux examens français, ça n'a pas plu aux autorités. » (2)

Enfin les journalistes nous informent d'un problème franco-français :

« La décision des autorités algériennes est d'autant plus mal ressentie qu'elle coïncide avec une autre réforme, française cette fois, concernant le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Quelque 3 000 élèves en Algérie étaient concernés, le plus important contingent au monde. « Le CNED, c'était un visa pour eux... » (2)

Les langues les plus parlées dans le monde

Pour savoir quelle est la place des langues principales, on évalue le nombre de langues dans le monde qui s'élève aux alentours de 7.000. L'anglais est parlé par près d'un milliard 452 millions personnes à travers le globe. Ainsi, on compte environ 372,9 millions de personnes dont la langue maternelle est l'anglais. C'est aussi la langue officielle de 67 pays à travers le monde. Le chinois est parlé par 929 millions de personnes. L'hindi est parlé comme langue maternelle par environ 343,9 millions. Vient ensuite L'espagnol avec 548,3 millions de locuteurs. Et l'arabe avec un nombre de locuteurs d'environ 250 millions. Le français avec moins de 79 millions comme langue maternelle.

La situation du français dans le monde

Sous la plume de Nicolas Poincaré, cette contribution avec un titre curieux qui ne reflète pas la réalité : « *le constat du déclin de l'enseignement du français en Algérie mais pas dans le monde !..* Il écrit. :

« Il n'y a qu'un lycée français, alors qu'il y en a par exemple 37 au Maroc. C'est le lycée Alexandre Dumas, qui accueille environ 2.000 élèves avec deux annexes en province. Il y a, tous les ans, environ 60 demandes pour une place. Les ministres, les hauts fonctionnaires, les apparatchiks du régime, se battent pour y inscrire leurs enfants, (...) Aujourd'hui, 15 millions d'Algériens parlent français, soit un tiers de la population. Cela en fait le troisième pays francophone du monde derrière la France et la République démocratique du Congo. (...) Et lorsque le français n'est plus enseigné, il peut très vite disparaître. Cela s'est passé au Rwanda, qui en moins de 30 ans est devenu un pays anglophone alors que c'était une ancienne colonie belge où presque tout le monde parlait français. C'est fini. Même chose au Liban, qui reste officiellement un pays francophone, mais sur Facebook, on trouve huit publications en anglais pour une en français... La pratique du français a également presque disparu dans des pays comme le Vietnam ou le

L'Algérie développe l'apprentissage de l'anglais

Pour être en phase avec le mouvement du monde, notamment du point de vue scientifique et technologique en France, les revues importantes sont éditées en anglais qui est la première langue dans les cursus de l'éducation Nationale . Quand les annales de l'Institut Pasteur passèrent à l'anglais, pour être lu, cela à été vu d'une façon dramatique comme un passage à l'ennemi, et à la vulgate planétaire qu'est l'anglais, selon le bon mot du sociologue professeur au Collège de France, Pierre Bourdieu. L'Algérie ne fait pas exception, c'est son devoir et son droit souverain de choisir la langue du futur.

Cependant et d'une façon tout à fait imprévue en première impression, le grand journal *Le Washington Post* prend à son compte les dispositions prises par l'Algérie concernant l'anglais aux dépens du français. Sans être naïf c'est un combat culturel entre *les pays développés pourtant du même bord* ! Ainsi dans son édition du vendredi 29 septembre, *The Washington Post* a consacré un article au choix stratégique de l'Algérie d'opter pour l'enseignement de l'anglais :

« Plus d'un an après le lancement par l'Algérie d'un programme pilote d'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, le pays le salue comme un succès et l'élargit dans un mouvement qui reflète un changement linguistique croissant en cours dans les anciennes colonies françaises à travers l'Afrique. Les élèves qui retourneront dans les classes de troisième et de quatrième année cet automne participeront à deux cours d'anglais de 45 minutes chaque semaine alors que le pays crée de nouveaux programmes de formation des enseignants dans les universités et envisage des changements plus transformateurs dans les années à venir. De plus, le pays renforce l'application d'une loi préexistante contre les écoles privées qui fonctionnent principalement en français » (4).

L'article fait dire que l'Algérie a perdu beaucoup de temps du fait d'une sorte de lobby, l'inoxydable *Hazb França* :

« Nous avons perdu beaucoup de temps. Nous aurions dû introduire l'anglais dans les écoles primaires lorsque le président Abdelaziz Bouteflika a présenté sa réforme après son arrivée au pouvoir en 1999. Mais à cette époque, les factions francophones en Algérie avaient beaucoup de pouvoir de décision dans les institutions. » Cependant, ces dernières années, ils se sont affrontés à plusieurs reprises sur l'immigration, l'extradition et la façon dont chaque pays commémore le colonialisme et la guerre brutale qui a abouti à l'indépendance de l'Algérie en 1962. L'Algérie prévoit d'étendre son programme actuel à la cinquième année l'année prochaine. Bien que peu de gens contestent l'importance de l'anglais, certains s'inquiètent de la façon dont l'Algérie met en œuvre un tel changement et mettent en garde contre la déclaration de victoire trop tôt ». (4)

La France propose le français aux pays anglophones

La France développe cependant des relations avec des pays anglophones en y mettant les moyens Ainsi, on se souvient de l'acculturation qui a permis de décentraliser la « Sorbonne » University à Abu Dahbi devenu une vendeuse de diplômes avec une scolarité à 50.000 euros pour une licence de 3 ans. Plus récent c'est un autre pays qui est choisi. Ainsi la

participation à la Foire internationale du 28 septembre au 7 octobre à l'université du roi Saoud à Riyad sous le thème «Une destination inspirante». Samia Hanafi écrit :

« Cette manifestation culturelle et éducative vise à promouvoir le dialogue et à rapprocher les communautés francophones, ainsi que tous ceux désireux d'apprendre le français, de découvrir la culture française et de l'apprécier. Un pavillon francophone de plus de 500 m² sera au rendez-vous. Cette édition s'annonce mettant en avant plus de vingt mille titres, dont dix mille dédiés à la jeunesse. L'association d'amitié franco-saoudienne Génération 2030 participera. Sa mission consiste à réunir les jeunes talents français et saoudiens pour mettre en œuvre des actions conjointes afin de construire des passerelles culturelles entre la France et le royaume d'Arabie saoudite. L'ambassadeur de France en Arabie saoudite, Ludovic Pouille, visitera le pavillon francophone » (5)

Un combat d'arrière-garde pour le futur : contenant et contenu

La mondialisation a fait que le monde est un grand village où 7.000 langues se parlent. Cependant il faut expliquer que ce qui compte par-dessus tout, ce n'est pas le véhicule de l'information (le contenant) que constitue la langue, mais l'information transmise (le contenu). Ainsi l'intelligence artificielle brise les barrières linguistiques. « L'intelligence artificielle, lit on sur cette publication, permet désormais de doubler des vidéos dans n'importe quelle langue avec une synchronisation labiale quasi parfaite. Cette innovation, qui a déjà séduit de nombreux utilisateurs, pourrait cependant créer des illusions en matière de communication » (6).

« (...) un individu parle anglais et, en un instant, s'exprime parfaitement en français, puis en allemand (...) Réaliser une vidéo en français pour toucher une audience internationale ? Autrefois, cela nécessitait une traduction minutieuse et un sous-titrage. Il ne s'agit pas seulement de traduction. Des programmes peuvent désormais faire chanter dans une autre langue. En Suisse, la start-up zurichoise Interprefy offre déjà une solution de traduction pour les conférences dans le monde réel. À l'aide d'une oreillette, les participants entendent non pas une voix humaine, mais une voix de synthèse autonome qui traduit les propos à la volée » (6)

En fait une langue n'est qu'un véhicule de l'information au sens du savoir, il faut se garder d'être naïf, ce qui compte c'est le contenu du message et non pas le contenant. C'est à cela que nos enseignants devraient joindre tous leurs efforts. De plus, que vous enseignez en anglais ou en français, dans le domaine des sciences et de la technologie le vocabulaire technique est le même. Vous pouvez faire un cours en alignant des équations mathématiques, physiques ou chimiques A titre d'exemple, le manuscrit de Gregori Perelman qui a démontré la conjecture de Poincaré qui a résisté un siècle, faisait 30 pages d'équations les unes à la suite des autres sans texte. Les mathématiciens chargés d'évaluer le manuscrit ont mis plusieurs mois pour le comprendre pour finalement déclarer que le chercheur a résolu la conjecture. Pour cet exploit, 1 million de dollars lui ont été proposés. Gregori Perelman qui habite dans un HLM avec sa maman, refusa le prix et eut cette phrase grandiose : « Que vais-je faire avec cet argent ? Je sais comment fonctionne l'univers »

On le voit, il nous faut relativiser car même dans la culture, un débat sur la création littéraire à Alger fait appel à l'intelligence artificielle qui a, semble-t-il, des répercussions sur le monde littéraire ! Devons-nous être inquiets si le dernier bastion de la beauté culturelle

tombe ? Comme l'écrit Sarra Chaoui :

« Quand la fiction devient réalité » a permis aux auteurs Hamza Koudri et à Magdalena Platzova de donner leur point de vue sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'imaginer un monde où la machine prendrait le pas sur l'homme. Ils partagent la même vision, celle de l'impossibilité de la machine à ressentir les émotions humaines et à les transmettre. Il est impossible pour l'IA de saisir les subtilités d'une langue et de les traduire correctement. Pour eux, les textes générés automatiquement, aussi complexes soient-ils, ne pourront jamais égaler l'intelligence émotionnelle de l'humain. (10)»

Nous sommes sauvés... provisoirement.....

Que fait la France officielle vis-à-vis de l'Algérie ?

Elle donne l'impression que le français en Algérie est là pour mille ans ! Grosse erreur ! Une langue peut disparaître en quelques décennies si elle n'est pas entretenue d'une façon imaginative par l'adaptation constante à des situations nouvelles. Il n'y a pas de signe avant-coureur d'une politique apaisée généreuse car la visite en Algérie du député français Frédéric Petit a été contreproductive. Venu comme un censeur dictant la norme ! et annonçant des vœux pieux assortis de paternalisme du colon vis-à-vis de l'indigène Nous lisons :

« explorer l'apprentissage du français. L'objectif principal de ce déplacement était de vérifier les répercussions de la réforme adoptée par l'Algérie en 2022, qui introduit l'apprentissage de l'anglais dès la 3ème année du cycle primaire. Le député cherchait à comprendre si cette réforme menace l'apprentissage de la langue française. (...) Enfin, il insiste sur le fait que privilégier l'anglais pourrait entraîner une perte d'influence regrettable, soulignant la longue histoire commune qui unit la France et l'Algérie ainsi que leurs peuples respectifs. » (7)

La dette culturelle consubstantielle de l'histoire commune

Comme on le sait, l'Algérie revient de loin. Comme on le sait, l'invasion coloniale avait pour but de remplacer l'arabe par le français. Le premier arrêté que prit le général Berthezène de rattacher le fonctionnement des zaouïas à l'administration du même coup cet arrêté a tari le financement des zaouïas et donc plus de possibilités de développement de l'éducation.

132 ans plus tard, c'est un pays exsangue qui démarre sans encadrement dans l'éducation pour les quelques milliers d'élèves en âge d'être scolarisés moins de 10%. La langue française des services culturels en Algérie avec son vernis culturel a servi dans les faits à créer dees dissensions et à privilégier ds algériens par rapport à l'immense masse des Algériens. Rien n'a été fait dans la transparence de l'apport désintéressé pour un accompagnement, au contraire on dresse des Algériens contre d'autres Algériens avec la possibilité d'ouvrir les portes à des cadres potentiels qui viendraient enrichir le vivier des compétences en France.

Ainsi, le manque de visibilité de la langue française en Algérie et le lourd fardeau de la francophonie vue comme une Françafrique ou la langue française au compte goutte continuait à dicter la norme est de plus en plus abandonnée dans les anciens pays colonisés

. La langue française n'épouse plus son temps . De plus il semble que la France veut investir d'autres pays pensant que l'installation de la langue française est irréversible, les anciennes colonies n'oseront pas se passer du français. C'est une erreur ! beaucoup de pays africains commencent à questionner l'apport culturel et scientifique du français. Il est temps que cette langue si elle veut perdurer dans cette dimension culturelle fasse son aggiornamento

La France est elle prête à aller en Algérie sur le chemin de la réconciliation par la culture ? A titre d'exemple, c'est à Doha qu'il y a la Sorbonne. C'est à Doha qu'il existe un musée du Louvres bis pour quelques milliers de personnes avec un français approximatif ; Des pays qui n'ont aucun passé commun avec la France si ce n'est la disponibilité *du carnet du chèque*, ne peuvent être comparés avec l'apport d'un pays, de 45 millions d'habitants imprégné à son corps défendant pour le meilleur et pour le pire d'une langue. En se souvenant que les soudards de l'armée de l'Afrique ont brûlé les bibliothèques algériennes. On rapporte que lors de la prise de la Smala d'Abdelkader Les soudards de l'invasion française s'en prenaient aux ouvrages, preuve s'in en est de l'existence d'un tissu éducatif. Il paraît établi que la ville de Constantine a eu tous ses livres et manuscrits brûlés lors de la prise de la ville le 13 octobre 1837. : « Nous mêmes , après la prise de Constantine ,en 1837, nous brûlions comme de vrais barbares ,les manuscrits arabes trouvés dans la ville Il est certain que , pendant quelques heures, la ville de Constantine fut mise au pillage.». (8)

« Laloë nous apprend qu'un homme de lettres , Adrien Berbrugger a pu, bien après le 19 octobre, sauver plusieurs manuscrits, qui, au début étaient dédaignés, par les soldats , Mais nous dit-il: « lorsque le butin précieux fut épuisé ,on songea aux livres ; chacun voulait avoir son Coran et tout livre arabe devint un Coran pour des gens, qui ne s'y entendaient, ni les uns, ni les autres. Adrien Berbrugger du payer parfois fort cher, ce que tout d'abord, on lui avait donné. Il put ainsi rassembler 800 volumes, qu'il ramena à Alger » (9).

A croire que c'est une constante de l'invasion coloniale quelque soit l'époque, la bibliothèque de l'université d'Alger qui renfermait plus de 600.000 volumes dont certains exemplaires uniques, fut incendiée par l'organisation de terroriste OAS un matin de juin 1962. Le pouvoir colonial clôtura ainsi, sa présence en Algérie comme il l'avait débuté en laissant dans les ténèbres de l'ignorance le peuple algérien.

Bien plus tard, le 4 novembre 1990 on se souvient du discours de François Mitterrand allant inaugurer la bibliothèque d'Alexandrie construite et dotée par la France qui n'a pas d'histoire commune avec l'Egypte si ce n'est la malheureuse expédition d'Egypte. Nous lisons :

« (...) Quelle part y eurent l'incendie allumé à Alexandrie [ndR] par Jules César en 48 avant J.C., celui des chrétiens en 390, l'occupant arabe de 641 ? (...) Mais il est sûr que les ravages de la guerre, l'indifférence, le poids des dogmes, bref les destructions et l'abandon finirent par avoir raison d'une expérience qui compte parmi les plus grandes aventures intellectuelles de l'humanité(...). Voisine de la future université francophone, flanquée d'une école internationale en sciences de l'information formant des spécialistes qualifiés, la bibliothèque d'Alexandrie sera dotée de tous les moyens modernes de conservation des collections, de stockage et de transmission des données, de restauration des documents et de communication au public » (10)

Le discours de Mitterrand en Egypte par des députés qui ne connaissaient pas la langue française est à méditer. *Mutadis mutandis* la France a une dette culturelle. Peu ou prou l'Algérie à son corps défendant a bonifié la langue française en l'enrichissant des mots du terroir profond. Elle a fait plus que son devoir vis-à-vis de cette langue qui appartient au patrimoine de l'humanité. Comment réparer 132 ans de déni de personnalité de la langue maternelle interdite ? C'est un miracle qu'il y eut des Algériens qui maîtrisaient la langue de Voltaire ! Ils furent le petit nombre et *des voleurs de feu* pour reprendre la belle expression d'El Mouhoub Jean Amrouche.

Le chemin de la réconciliation entre les deux peuples qui gardent par-devers eux leurs mémoires est possible si des gestes signifiants étaient mis en œuvre. Ainsi la culture, le respect mutuel des cultures sont assurément un chemin vers une démarche apaisée. En s'inspirant de la démarche de la France en Egypte, la mise en place d'une façon résolue de la construction et la dotation d'une Grande Bibliothèque avec toutes les commodités pour accueillir l'universel mais aussi les ouvrages encore retenues dans les bibliothèques de France et de Navarre.

Conclusion

Les vrais combats sont donc ceux du contenu du savoir. Nous devons y aller résolument en évaluant les étapes. La démarche actuelle devrait être consolidée. Cependant il ne faut pas espérer d'un coup de baguette magique se réveiller un beau matin maîtrisant la langue de Shakespeare. Il nous faut y aller d'une façon déterminée mais à pas mesurés.

Sans se faire d'illusion sur les offres « gratuites » des pays anglophones, nous ne devons pas abandonner la proie ou le butin pour l'ombre. Ce serait une erreur d'abdiquer une langue même issue d'un compagnonnage douloureux, pour aller pointer en dernière position d'une métropole moyen-orientale avec laquelle nous n'avons pas d'atomes crochus pour apprendre l'anglais, et non la culture. Souvenons-nous, 90% du corps de documentation est en français, ce sont des millions d'ouvrages importants dans toutes les disciplines.

La citation de Mandela : « *Si vous parlez à un homme dans une langue qu'il comprend, vous parlez à sa tête. Si vous lui parlez dans sa langue, vous parlez à son cœur* » nous offre de parler au cœur si chacun fait l'effort de parler la langue de l'Autre. Le jour où nous verrons des lycées en langue arabe en France, ce jour-là on comprendra que la France veut tracer un chemin vers le futur dans l'égalité dignité des deux peuples. Amen.

Professeur émérite Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique Alger

Note :

1 Lamia F :

<https://www.algerie360.com/le-programme-francais-desormais-interdit-dans-les-ecoles-privees-algeriennes/?> 28 septembre 2023

2. Mustapha Kessous et Ténére Majhoul :

<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/09/28/l-algerie-met-fin-brusquement-a-l-enseignement-des->

[programmes-scolaires-francais-dans-les-ecoles-privées_6191342_3212.html](https://www.mondialisation.ca/fr/actualites/programmes-scolaires-francais-dans-les-ecoles-privées_6191342_3212.html)

3. Nicolas Poincaré :

https://rnc.bfmtv.com/actualites/international/pourquoi-l-algerie-fait-la-chasse-a-la-langue-francaise-dans-les-ecoles_AV-202309280611.html

4. https://www.washingtonpost.com/world/2023/09/29/algeria-education-english-french/86e34eda-5e7d-11ee-b961-94e18b27be28_story.html

5. Samia Hanifi :

<https://www.arabnews.fr/node/429081/culture> 28 septembre 2023

6. <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/14315989-lintelligence-artificielle-brise-les-barrieres-linguistiques.html>

7. <https://www.operanewsapp.com/dz/fr/main/%C2%AB-les-alg%C3%A9riens-veulent-le-fran%C3%A7ais-%C2%BB-estime-un-d%C3%A9put%C3%A9-fran%C3%A7ais-apr%C3%A8s-sa-visite-en-alg%C3%A9rie?>

8. Louis-Amélie Sédillot : Histoire générale des Arabes. 2^{ème} édition , tome 1, p.156. 1877

9. Francis Laloe A propos de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les Arabes; les manuscrits arabes de Constantine .Revue Africaine . Vol.66,p.95-107, 1925.

10. <https://www.vie-publique.fr/discours/139925-discours-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-sur-lhi>

Article de référence: Chems Eddine Chitour : <http://www.lequotidien-oran.com/?news=5324234>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Chems Eddine Chitour](http://www.lemondialisation.com), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : **[Chems Eddine Chitour](http://www.lemondialisation.com)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez

demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca